

## Communiqué de presse

### Préparation de la rentrée 2018

### Dans l'académie d'Orléans -Tours l'effort de l'Éducation nationale pour la ruralité se renforce

**Conformément aux engagements du président de la République, le ministre de l'Éducation nationale s'est engagé pour la réussite de tous les élèves scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré sur l'ensemble des territoires** : à la rentrée 2018 dans l'académie d'Orléans-Tours le taux d'encadrement sera donc renforcé avec : 5,48 professeurs pour 100 élèves en 2018, comparé à 5,41 en 2017.

Les 3 881 postes de professeurs créés à la rentrée 2018 pour 32 657 élèves de moins permettront, sur l'ensemble du territoire national, le financement du dédoublement de 100% des CP REP, et d'au moins 50%, en tendant autant que possible à 100% des CE1 REP+.

Dans notre académie, cela se traduit par :

- 91 CP en REP+ dédoublés à la rentrée 2017,
- 65 CP REP et 39 CE1 REP+ dédoublés à la rentrée 2018.

Le dédoublement sur 2017 et 2018 des classes de CP et CE1 en REP et REP+ ne se fait :

- **ni au détriment du remplacement** : Sur les 12 661 emplois de la rentrée scolaire 2017, 48 nouveaux postes de remplaçants ont été créés. Ce potentiel de remplacement sera encore renforcé à la prochaine rentrée (prévision de 26 postes supplémentaires).

- **ni au détriment de la ruralité** : l'académie a enregistré à la rentrée 2017 une baisse de 2 533 élèves alors qu'elle a bénéficié de 107 emplois supplémentaires. La baisse des effectifs prévue est de 2 563 élèves à la rentrée 2018 pour 26 postes supplémentaires.

Le taux d'encadrement des élèves sera donc en augmentation dans tous les départements de l'académie y compris les plus ruraux.

La création de classes pour le dédoublement des CP et CE1 en Réseau d'Éducation prioritaire (REP) ne sera pas financée par des fermetures de classes en zone rurale.

**Pour la prochaine rentrée (année scolaire 2018/2019), il est à nouveau prévu un effort très important de l'Éducation Nationale pour les territoires ruraux :**

Rectorat

Cabinet du recteur

Contact Presse

Julien Guiller

Chargé de communication et  
des relations presse

T : 02 38 79 45 96

P : 06 42 71 75 05

communication  
@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint-Étienne  
45043 Orléans Cedex 1



Depuis la signature de la Charte académique pour l'avenir scolaire des écoliers des territoires ruraux, en 2017, un travail de fond a été engagé dans tous les départements de l'académie afin d'envisager des solutions pérennes et mettre en place de nouvelles organisations scolaires, dans le contexte de chute démographique actuelle et à venir. Ce travail est mené en étroite relation avec les collectivités territoriales mais aussi en lien avec l'ensemble des services de l'Etat, pour apporter des réponses adaptées aux habitants des communes rurales.

2/2

Le travail sur la carte scolaire se réalise actuellement dans chaque département, comme à l'habitude à cette période. Des ajustements sont encore possibles, y compris avant l'été pour prendre en compte les aléas des effectifs. Compte tenu de la mobilité des populations au sein de certains départements et de la difficulté à garantir une qualité pédagogique suffisante dans certaines écoles accueillant un trop faible nombre d'élèves, des fermetures de classes apparaissent, comme chaque année, souhaitables pour les élèves comme pour les communes.

Cette phase suppose un processus de dialogue renforcé avec les élus, amorcé bien en amont des décisions finales sur les postes et les classes, afin d'encourager toutes les initiatives destinées à améliorer le fonctionnement du service public d'éducation dans les territoires ruraux (regroupements d'écoles adaptés à la réalité géographique, campus de l'école du socle,...) et ainsi construire ensemble l'école rurale de la réussite.